

Bibliothèque numérique

medic@

**Lélut, Francisque Louis. - Du sommeil
envisagé au point de vue
psychologique**

*In : Annales
médico-psychologiques, 1855,
3ème série, vol. I, pp. 80-113*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?e90152x1855x01x80_113

DU SOMMEIL

ENVISAGÉ

AU POINT DE VUE PSYCHOLOGIQUE.

RAPPORT FAIT A L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
AU NOM DE LA SECTION DE PHILOSOPHIE,

Par M. LÉLUT,

SUR LE CONCOURS RELATIF A CETTE QUESTION.

—

L'Académie, sur la proposition de sa section de philosophie, avait, en 1851, mis au concours la question du *Sommeil envisagé au point de vue psychologique*.

Le programme était le suivant :

» Quelles sont les facultés de l'âme qui subsistent, ou sont suspendues ou considérablement modifiées dans le sommeil ?

» Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser ?

» Les concurrents comprendront dans leurs recherches le somnambulisme et ses différentes espèces.

» Dans le somnambulisme naturel, y a-t-il conscience et identité personnelle ?

» Le somnambulisme artificiel est-il un fait ?

» Si c'est un fait, l'étudier et le décrire dans ses phénomènes les moins contestables, reconnaître celles de nos facultés qui y sont engagées, et essayer de donner de cet état de l'âme une théorie selon les règles d'une saine méthode philosophique. »

Les termes de ce programme ne laissent aucun doute sur la nature des recherches que demandait l'Académie, et sur les limites dans lesquelles elle voulait circonscrire la question.

Il s'agissait d'abord d'étudier dans ses principaux détails, et d'approfondir dans ses plus importants problèmes, le sommeil envisagé au point de vue psychologique, le seul qui puisse intéresser la philosophie.

Il s'agissait ensuite de rapprocher du sommeil, non pas seulement le somnambulisme naturel, qu'il n'est pas possible d'en séparer, mais tous les autres genres de somnambulisme, et jusqu'à celui que l'on qualifie d'artificiel.

Il s'agissait enfin de rechercher quel est, dans toutes ces situations, l'état de l'âme ; ce que devient, dans ces formes mystérieuses de la vie, chacune de nos facultés, et quelles sont à ce point de vue les différences qui séparent le sommeil de la veille.

Sept mémoires ont été adressés à l'Académie, très différents par leur point de vue, leurs conclusions, leur valeur (1).

..... Le mémoire n° 3 est divisé en deux parties.

La première est consacrée au sommeil et au somnambulisme spontanés, c'est-à-dire naturels.

La seconde traite du sommeil et du somnambulisme artificiels ou magnétiques.

Il ne faut chercher ni dans l'une ni dans l'autre, nous l'avons déjà laissé entrevoir, la discussion réellement philosophique des grandes questions secondaires qu'impliquent les deux questions générales du sommeil et du somnambulisme ; l'auteur a conçu

(1) Nous croyons devoir nous borner à reproduire la partie du rapport qui concerne ceux des mémoires (ou certains passages des mémoires) qui ont plus particulièrement fixé l'attention de la commission, et motivé de la part du savant rapporteur des réflexions dont nos lecteurs apprécieront le haut intérêt.

En conséquence, nous ne ferons point mention du jugement porté sur divers mémoires, et dont l'exposé n'intéresse réellement que ceux auxquels le rapport est adressé.

(Note du rédacteur.)

et traité son sujet autrement, de dessein prémédité et en pleine connaissance de cause.

Son mémoire est avant tout un recueil de faits, de faits souvent intéressants, pris particulièrement dans les auteurs anglais et allemands qui ont traité, à tous les points de vue, du sommeil et du somnambulisme. A ces faits, à ceux surtout qui ont pour objet la lucidité magnétique, l'auteur en a joint beaucoup d'autres tirés de sa propre expérience.

Sur ces faits, qui ont l'air de constituer presque tout le mémoire, l'auteur a pourtant fondé un système des plus déterminés, des plus suivis, nettement et franchement résumé dans les *observations* et les *conclusions* qui le terminent. Ce système est le suivant, qu'on n'accusera pas de pécher par défaut de spiritualisme.

L'âme humaine est tellement distincte et indépendante du corps auquel elle est unie, elle lui est tellement supérieure, qu'elle peut tout sentir, tout penser, tout voir, prévoir, se rappeler, sans lui, bien mieux qu'avec lui, pourvu qu'elle conserve ce corps spirituel dont parle saint Paul, et dont, en effet, elle ne sera jamais séparée.

Ces pouvoirs, elle les a souvent dans l'état même le plus régulier de veille; de nombreux exemples sont là pour en témoigner; elle les a souvent encore dans le sommeil et dans une foule de rêves bien réellement spirituels, où n'interviennent en rien les organes, et dont elle a seule l'initiative et la conduite; elle les a dans le somnambulisme naturel; elle les a enfin et surtout dans le sommeil et le somnambulisme artificiels ou magnétiques.

C'est en vain qu'on chercherait à expliquer les faits du somnambulisme naturel lui-même par un reste ou un redoublement de l'action des sens extérieurs. Les sens ne sont pour rien dans ce qu'on a appelé les merveilles de ce somnambulisme. La merveille, dans ces phénomènes, c'est l'âme elle-même, l'âme seule, l'âme qui sent et perçoit indépendamment de toute assistance corporelle organique.

Or, ce qui a lieu dans le somnambulisme naturel, a lieu de même, et à plus forte raison, dans le somnambulisme magnétique, dont l'origine est encore bien plus exclusivement spirituelle, puisqu'il est le résultat de l'action d'une volonté étrangère, d'un esprit sur un autre esprit.

L'âme, un moment débarrassée de ses voiles corporels, y saisit avec la même sûreté les faits du passé, du présent, de l'avenir ; elle prend connaissance des pensées et des désirs des autres âmes et de l'état des corps auxquels elles sont unies ; elle prend connaissance des plus lointains événements du monde, des lieux où ils s'accomplissent, des acteurs qui y sont mêlés.

Dans le sommeil, dans les rêves et leurs diverses espèces, dans le somnambulisme et toutes ses variétés, non-seulement il y a rehaussement (c'est le mot qu'emploie l'auteur) des facultés ordinaires de l'âme , mais il y a addition de nouvelles facultés, les facultés de clairvoyance, bien plus de prévoyance, de rétro-spection. C'est là ce que l'auteur appelle une théorie de ces états de l'âme suivant les règles d'une saine méthode philosophique et le programme de l'Académie. Et cette théorie, selon lui, est non-seulement philosophique ; elle est encore, et par-dessus tout, essentiellement chrétienne. En vertu de cette théorie, tous ces faits récents de clairvoyance durant le sommeil et le somnambulisme ont pour analogues et pour garants les faits anciens et sacrés de clairvoyance hypnologique rapportés dans les deux Testaments. Ainsi se trouve ramenée à un seul et même type cette nature humaine, ou plutôt cette nature de l'âme qui, de nos jours, est aussi indépendante des organes et aussi clairvoyante qu'en ces temps de pureté et de clairvoyance primitives. Ainsi se trouvent affirmées, avec plus de force et de certitude que jamais, sa simplicité et son immortalité. Ainsi se trouvent placés, sous l'égide des saintes traditions, les faits les plus singuliers, mais les plus féconds, de la science dont elle est l'objet.

Malgré tout ce qu'offre d'extraordinaire cette doctrine psy-

chologique du mémoire n° 3, il y aurait quelque injustice à confondre ce travail avec la plupart de ceux où il est question du somnambulisme magnétique ; ni l'esprit, ni le but, ni même les moyens n'y sont les mêmes.

L'auteur, malgré sa foi au magnétisme, est loin de faire de sa pratique une profession, ni même une occupation. Il est, avon-nous dit, un étranger, un Anglais, s'exprimant au moins avec clarté dans notre langue, et faisant preuve, en physiologie surtout, de connaissances assez étendues. En fait de somnambulisme magnétique, il a beaucoup vu ou cru voir, beaucoup lu surtout, beaucoup recueilli. Mais sur le sujet même du concours, il est loin de n'avoir vu et de n'avoir étudié que cela. Son mémoire est un vaste et curieux répertoire de faits relatifs aux diverses sortes de sommeil et de somnambulisme, qu'on ne trouverait pas réunis ailleurs. De longs extraits d'opinions, d'expériences, de théories, appartenant à des écrivains surtout étrangers, unissent et ordonnent entre eux ces divers genres de faits. Au milieu de tout cet ensemble un peu fantastique, règnent une chaleur et une élévation d'esprit, un air de sincérité et de bonne foi, qui peuvent bien ne pas convaincre, mais qui intéressent et attachent.

C'est dans de telles idées et de tels sentiments, en faisant usage de tels matériaux, que l'auteur a composé son mémoire, dans le but surtout de répondre à la partie du programme qui a trait à la réalité du somnambulisme artificiel. Si les choses qu'il croit avoir vues dans des expériences et des observations personnelles, qui composent la partie la plus importante de son travail avaient elles-mêmes la réalité et les caractères qu'il leur attribue, ce serait avec raison qu'il croirait avoir résolu, par l'affirmative, cette question de votre programme, et montré que le somnambulisme artificiel est tellement bien un fait, que dans cet état, on peut sans le secours de la vue, voir à travers toutes les épaisseurs et tous les obstacles de la matière, ou à des distances sans limites.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne partageons en rien la conviction de l'auteur du mémoire n° 3. Il y a pour nous plus d'une raison de penser qu'il n'a pas vu tout ce qu'il a cru voir. A côté du chapitre, par exemple, où il affirme avoir été témoin de tant de prodiges somnambuliques, il y en a un autre où il affirme également, à propos de ce qu'il appelle le *phrénomagnétisme*, qu'un magnétiseur peut, en dirigeant sa pensée et sa volonté vers tels ou tels organes phrénologiques du sujet magnétisé, mettre isolément en action un ou plusieurs de ces organes, ou des facultés qui leur correspondent, action qui se traduit immédiatement par l'expression de la physionomie.

Lorsqu'en fait de somnambulisme magnétique, on a pu voir et affirmer une telle chose, il est clair que, sur le même sujet, il n'y en a aucune autre pour laquelle on ne soit capable d'en faire autant, et cela de la meilleure foi du monde.....

..... L'auteur du mémoire n° 4 est un médecin de l'école de Montpellier ; il ne le dirait pas qu'on s'en apercevrait dès les premières lignes, ne fût-ce qu'aux expressions dont il se sert pour caractériser le sommeil.

Pour lui, comme pour les physiologistes qu'il proclame ses maîtres et dont il ne fait que développer les principes, le sommeil, et plus particulièrement le sommeil avec rêves, est un état *aspondématique* de l'économie humaine, c'est-à-dire une sorte de trêve ou de séparation des deux puissances immatérielles, qui, dans les doctrines vitalistes, animent le corps, la force vitale et le sens intime ou l'âme ; une rupture momentanée de l'alliance et du bon accord qui les unissent dans l'état de veille.

Cette rupture est tout à l'avantage de la puissance vitale, qui agit en souveraine et presque sans contrôle, imposant à l'âme ses impressions et ses fantaisies, mais en même temps profitant de son empire de quelques heures pour imprimer aux fonctions qui dépendent d'elle plus de régularité et de vigueur, et donner

ainsi à l'âme qui reprend son pouvoir au réveil, un corps restauré et dispos.

Mais si l'âme a le dessous dans le sommeil, dans le sommeil ordinaire avec rêves, en revanche, dans toutes les espèces de somnambulisme, elle reprend ses droits, ou plutôt elle les dépasse et en abuse. Toutes ces facultés que l'auteur énumère au nombre de seize, toutes, y compris la liberté et la volonté, y sont non-seulement conservées, mais elles y acquièrent plus de puissance et s'y accompagnent de nouvelles facultés.

Mais c'est surtout dans le somnambulisme artificiel ou somnambulisme magnétique que l'âme acquiert les nouveaux pouvoirs dont il est déjà question dans l'analyse du mémoire précédent, et auxquels celui-ci fait une part encore plus grande.

D'après l'auteur du mémoire n^o 4, il n'y a rien qui échappe à l'âme dans l'état de somnambulisme magnétique, rien à quoi elle ne puisse atteindre, rien à quoi ne puissent servir ses nouvelles facultés et les actes qui en découlent.

L'âme d'abord s'y voit elle-même ainsi que le corps qu'elle habite ; l'un et l'autre dans leurs dernières profondeurs et dans leur plus secrète destinée.

Elle lit de même dans l'âme et le corps du prochain.

Elle voit, sans le secours des yeux, à travers les corps les plus denses ou à des distances auxquelles pourrait seul atteindre l'œil de la Providence.

Elle va dans le passé prendre connaissance des événements les plus reculés et dont elle n'avait rien appris dans l'état de veille.

Elle prévoit de même et avec la même certitude des événements qui sont encore enveloppés dans les ténèbres de l'avenir.

On doit voir, par là, tout ce qu'il y a de puissance et tout ce qu'il peut y avoir d'utilité dans le somnambulisme artificiel, ou dans le magnétisme qui le produit.

Par lui les maladies les plus graves et les plus cachées pourront être reconnues, traitées et guéries.

Par lui les crimes pourront être prévus, prévenus, découverts et punis.

L'éducation aussi trouvera en lui un puissant auxiliaire ; car il est possible au magnétiseur de fixer par sa volonté, dans l'esprit du magnétisé revenu à l'état de veille, des facultés additionnelles développées par l'état de somnambulisme.....

.... Le mémoire n° 7 peut inspirer quelque estime, non pas uniquement parce que l'auteur, un médecin, isolé, comme il nous l'apprend, en province, dans la pratique de sa profession, a travaillé loin des grandes sources et des grands moyens de recherches, mais encore parce qu'il a émis avec clarté, sur les points principaux de la question, des opinions qui, malgré une exposition et une expression incomplètes et faibles, rencontrent souvent la vérité.

Après être entré sur le sommeil et les rêves, sur leurs caractères généraux et leurs causes, dans des détails physiologiques presque inutiles, en ce sens qu'ils n'ont à peu près rien de relatif à la nature même du rêve, à sa nature psychologique, l'auteur divise les rêves en rêves sensitifs, rêves affectifs, rêves psychiques. C'est encore là une inutilité au point de vue du programme, nous dirions presque à tous les points de vue.

Que les rêves aient leur point de départ, et leur occasion, du reste plus ou moins certaine, dans les mouvements spontanés du cerveau, dans les mouvements intimes des sens externes, ceux des viscères intérieurs, et même ceux de la pensée, au fond leur nature reste la même ; et c'est d'elle seule que les concurrents avaient à s'occuper.

Nous ferons la même remarque à propos du chapitre que l'auteur a jugé convenable de consacrer aux rêves morbides, et en particulier aux différentes formes du cauchemar. Qu'est-ce que devient l'esprit dans ces rêves ? qu'est-ce que deviennent ses facultés ? C'est là tout ce qu'il fallait rechercher et dire. A plus forte raison, ne fallait-il pas, soit à propos des *rêves morbides*

ou *symptomatiques* des maladies, soit à propos des diverses formes du cauchemar, établir des indications thérapeutiques à coup sûr tout à fait en dehors de ce que demandait l'Académie.

Après avoir traité du sommeil et des rêves, l'auteur du mémoire n° 7 traite du somnambulisme naturel, et toujours en physiologiste et même en médecin. Des faits, des observations particulières, comme on dit dans la science médicale, une description en quelque sorte symptomatologique du somnambulisme, la recherche de ses causes, soit occasionnelles, soit organiques, enfin l'indication des remèdes propres à le guérir, pour peu qu'il prenne la forme d'une maladie, voilà ce que contient le chapitre du mémoire n° 7 consacré au somnambulisme naturel. Il ne s'y trouve donc presque rien de ce que demandaient la nature du sujet et le programme de l'Académie.

Le long chapitre qui suit traite du somnambulisme artificiel ou magnétique, et l'on y retrouve la même erreur dans la conception du sujet et dans la manière de le discuter.

Toutefois il est juste de le dire d'abord, à la défense de l'auteur, il n'a abordé cette partie de son travail que sur la provocation de notre programme. Il ne s'y fût pas décidé de lui seul. L'exemple et les opinions d'un certain nombre d'hommes remarquables ou illustres, parmi lesquels il cite Talleyrand, Cuvier, Arago, n'eussent pas suffi à l'y engager et à vaincre sa répugnance. Pour le déterminer à braver, lui médecin, l'anathème de l'Académie de médecine, qui traite maintenant le magnétisme animal comme l'Académie des sciences la quadrature du cercle, il ne lui fallait rien moins que la question proposée par l'Académie des sciences morales et politiques. C'est sur notre invitation qu'il s'est mis à l'œuvre, et a consacré à cette partie du sujet 100 pages de son mémoire, les deux cinquièmes à peu près.

Le magnétisme animal actuel, dit l'auteur du mémoire n° 7, consiste dans une sorte d'influence à la fois physique et morale

de l'homme sur l'homme par la puissance de la volonté. Cette influence, cette action est incontestable. Elle a presque certainement pour agent un fluide qu'on peut appeler nerveux. Elle produit des effets physiologiques et des effets psychologiques.

En fait d'effets physiologiques, elle peut provoquer le sommeil, faire naître des convulsions, neutraliser la douleur.

Mais ce sont surtout ses effets psychologiques qui doivent être pris en considération ; et c'est ici, dit l'auteur, qu'on entre dans le monde des merveilles.

Ce monde merveilleux du somnambulisme magnétique, il le réduit, à l'instar du vrai monde, à quatre parties, qui sont, suivant lui, bien suffisantes : la transmission de la pensée, la vue à travers les corps opaques ou à des distances illimitées, la *pressensation* organique, enfin la prévision de l'avenir.

Pour admettre l'existence de ces quatre parties du monde somnambulique, il se fonde de près ou de loin sur des autorités de diverses sortes, autorités quelquefois très hautes, et dont quelques-unes seraient bien surprises de l'honneur qui leur est fait. Il lui a bien fallu, à cet égard, s'en rapporter à des témoignages étrangers ; car, dit-il, et il a l'air de se décharger ainsi d'une responsabilité qui lui pèse, il n'a pas pu faire d'expérience par lui-même. Il l'a tenté, mais il n'a pas réussi. Sûrement, ajoute-t-il, *qu'il n'est pas doué de cette foi robuste qui transporte les montagnes ; et lorsqu'il s'agit de tels phénomènes, on ne peut vraiment rien affirmer qu'après avoir vu, maintes fois vu, de ses propres yeux vu.*

À la suite de ces longs préliminaires sur le sommeil en général, les rêves, le somnambulisme, soit spontané, soit magnétique, l'auteur aborde enfin les deux grandes questions posées par l'Académie sur les facultés de l'âme et le rêve.

Ses réponses manquent, avant tout, de développement, et pourtant, dans leur brièveté, elles sont encore trop longues ; car elles renferment d'une part des considérations inutiles, d'autre part des assertions fausses.

L'auteur a cru devoir faire précéder ces réponses d'une espèce de résumé de psychologie, d'une sorte de catalogue raisonné des facultés intellectuelles, et cette partie de son mémoire annonce un esprit assez neuf dans ces matières. Il emprunte à droite et à gauche, à des philosophes de toute opinion et de toute école, et ne parvient à faire de ses emprunts qu'une sorte de marqueterie où il ne se retrouve pas toujours. Il eût mieux fait de s'abandonner à ses idées personnelles ; son propre sens l'eût mieux servi, car quelquefois encore il ne le sert pas mal....

MÉMOIRE N° 2.

.... Dans l'étude du sommeil, envisagé au point de vue le plus strictement psychologique, il y a toujours une part à faire à celle de ses conditions corporelles. Il faut y rechercher l'influence qu'exerce sur l'âme et son sommeil ce nouvel état qui constitue le sommeil du corps, les relations nouvelles qui peuvent en conséquence s'établir entre le corps et l'âme, la vie et la pensée. Il n'y a pas de philosophe, pour peu qu'il ait tenté de pénétrer ces mystères de notre vie, qui n'ait reconnu cette nécessité, et n'en ait fait une des conditions de ses réflexions ou de ses recherches.

L'auteur du mémoire n° 2, non content de se conformer à cette nécessité, s'y prête avec un empressement qui l'emporte au delà du but. Il commence, en effet, par où il n'était pas tenu de commencer : à propos des relations particulières et momentanées de l'âme et du corps dans le sommeil, il croit devoir traiter de leurs relations générales et habituelles, des rapports, en d'autres termes, de la physiologie et de la psychologie. Et cette introduction, d'ailleurs inutile, est de telle nature qu'elle sert plutôt à obscurcir qu'à éclairer les abords du sujet.

L'insuffisance de l'auteur dans la question des rapports de l'âme et du corps pendant le sommeil devient encore plus saillante par l'assurance avec laquelle il parle de ces matières, tran-

chant les questions les moins familières à son esprit, attaquant et jugeant du même air les hommes les plus compétents parmi ceux qui les ont abordées avant lui.

L'auteur est plus heureux dans ce qu'il dit des rêves et dans les résultats généraux que lui a donnés cette étude. Il y a dans cette partie de son travail des considérations ingénieuses, quelquefois solides, qui préparent utilement ce qui va suivre. Toutefois il s'y mêle encore plus d'une erreur ou plus d'une inexactitude. L'auteur n'a pas assez étudié le *fait* des rêves, soit sur lui-même, soit dans les nombreuses observations qui en existent. Il se perd dans des explications, des affirmations, des dénégations que lui eussent épargnées quelques-uns de ces faits bien connus et bien appréciés.

Toutefois, malgré ces défauts, on sent dans cette partie même du mémoire n° 2 une certaine force d'examen et de discussion qui, mieux dirigée à la fois et plus contenue, eût donné lieu, nous le croyons, à de bien meilleurs résultats.

Après ces chapitres préparatoires sur le sommeil et les rêves, l'auteur du mémoire n° 2, entrant sérieusement en matière, arrive aux questions qui forment le fond de son travail comme elles forment le fond du programme.

L'état de l'âme et de ses facultés dans le sommeil se détermine par comparaison avec ce même état dans la veille, état dont la détermination forme un des objets les plus graves de la psychologie.

Rien de plus utile assurément, et à certains égards de plus nécessaire pour la détermination de l'état des facultés de l'âme dans le sommeil, que de partir de la classification la meilleure et la plus exacte de ses facultés dans l'état de veille. Toutefois, si en fait de pouvoirs de l'âme on admet ce grand fait et ce grand principe, sans lesquels on ne la comprendrait pas, d'une sorte de triple unité où sont à la fois distinctes et confondues la sensibilité, l'intelligence et la volonté, on conçoit qu'avec des divisions ou des facultés secondaires qui ne sont que nominale-

ment différentes, on puisse arriver à des résultats en réalité identiques.

Mais c'est à une condition : c'est à la condition qu'on s'entendra bien avec soi-même, qu'on sera maître de son sujet ; que sous les mots on saura démêler les choses ; que, d'une part, sous tel ou tel nom de faculté, on ne confondra pas des faits psychologiques très différents et même contraires ; et que, d'autre part, on n'attribuera pas à plusieurs facultés différentes des faits absolument de même nature.

Or, ce sont là des conditions que l'auteur du mémoire n° 2 n'a pas suffisamment remplies, et des résultats préliminaires auxquels il n'est pas complètement arrivé.

Les facultés de l'âme dans l'état de veille sont pour lui : 1° des facultés actives, l'attention et la volonté, laquelle se divise essentiellement en spontanée et en libre ; 2° des facultés passives : la sensibilité, distinguée en physique, morale et intellectuelle, et l'intelligence, avec tout le cortège des autres facultés, depuis la perception externe jusqu'à la conscience et la raison.

Il y a dans ce point de départ quelque chose d'arbitraire, et par conséquent d'inexact, qui prépare des conséquences analogues. Il y a plus que de l'exagération à transformer ainsi l'intelligence et toutes les facultés dans lesquelles elle se subdivise en facultés purement passives ; à séparer aussi complètement de l'attention, le jugement, le raisonnement, la conscience et la raison. Une fois qu'on a attribué à la passivité de l'âme, et cette attribution est de droit, les impressions, les émotions de la sensibilité soit externe, soit interne, il n'y a plus guère de facultés et d'actes de l'esprit qui n'aient leur part d'attention et d'activité. L'esprit n'est pas passif dans la perception externe, et son attention y est bien voisine de la volonté. Dans l'imagination elle-même, dans la mémoire, dans l'association des idées, dans ces actes où la passivité intellectuelle est si évidente, n'est-il pas de même évident qu'on ne peut pas ne pas faire encore la part de l'attention ?

Après avoir ainsi envisagé d'un point de vue au moins arbi-

traire les facultés intellectuelles à l'état de veille, l'auteur du mémoire n° 2 recherche ce qu'elles deviennent dans le sommeil, et il arrive à des résultats dont la plupart sont en harmonie avec ce point de départ.

Il croit, par exemple, que dans le sommeil, c'est-à-dire dans les rêves, la sensibilité est considérablement augmentée, et non-seulement cette part de sensibilité qu'il rapporte plus ou moins bien à une des facultés secondaires de l'intelligence, l'imagination, mais toute la sensibilité, celle du dehors comme celle du dedans; en un mot, pour nous servir de ses propres expressions, *la sensibilité tant physique qu'intellectuelle et que morale*. Mais il n'est arrivé, on le sent bien, à un pareil résultat, à une assertion aussi contraire à la vérité, aussi contraire à l'opinion si légitimement proverbiale de l'état d'insensibilité dans le sommeil, qu'en se perdant dans des désignations arbitraires et dans des mots qui ont tenu pour lui la place des idées et lui ont caché la nature des choses.

Ailleurs il commence par voir avec vérité que si, dans le sommeil, dans le rêve, ou au moins dans certains rêves, il reste une ombre de volonté, ce n'est que l'ombre effacée de la volonté libre et responsable de l'état de veille, la marque encore subsistante du grand ouvrier sur son œuvre. Mais le fait à peine admis, il rapporte cette volonté du sommeil à une volonté spontanée qu'il distingue essentiellement de la volonté libre.

C'est là une erreur à côté d'une vérité, une dénomination fautive, qui recouvre ou plutôt qui déguise un fait psychologique vrai. Il n'y a pas deux sortes de volonté, pas plus dans l'état de sommeil que dans l'état de veille. La volonté peut être plus ou moins active, puissante, libre même, et tous les degrés de puissance et de liberté elle peut les offrir dans l'état de veille. Mais c'est toujours le même principe, la même volonté. Pas plus donc dans le sommeil que dans la veille, elle ne doit être confondue sous une dénomination ou sous une autre, soit avec le désir, soit avec la passion, soit même avec l'habitude; et c'est au désir, à

la passion, à l'habitude, à l'association des idées, que doit être rapporté tout ce qui, dans le sommeil, sous le nom de volonté spontanée, aurait la forme de la volonté sans en avoir la nature.

La distinction que fait l'auteur du mémoire n° 2 entre la volonté libre et la volonté spontanée, dont la dernière seule persiste dans le rêve, se trouve reproduite dans sa réponse à la question capitale du programme : Quelle différence essentielle y a-t-il entre rêver et penser? Elle forme, en définitive, le fond de cette réponse, et cette réponse la voici : L'état intellectuel de veille consiste dans l'activité de toutes les facultés de l'âme, et plus particulièrement de la volonté, c'est-à-dire de la volonté libre. Dans l'état de rêve, au contraire, il y a, d'une part, accroissement de la sensibilité soit physique, soit intellectuelle, soit morale; il y a, d'autre part, et surtout, suspension de la volonté libre, qui fait place à la volonté spontanée. Cette volonté spontanée du rêve, non-seulement n'a rien de commun avec la volonté libre, mais elle est si peu volontaire, que c'est à peine si l'on devrait lui conserver le nom de volonté. Non-seulement, dit l'auteur, nous ne voulons pas dans nos rêves, mais nous ne rêvons pas même *vouloir*. Notre imagination nous y suggère, par exemple, l'*idée* d'appeler du secours, mais non celle de *vouloir* en appeler.

S'il en est ainsi, ajouterons-nous, le rêve, en fait même de volonté spontanée, n'offrirait pas plus la chose qu'il ne réclamerait le nom. L'idée, en effet, dans le rêve, est un fait tout involontaire, nous ne dirons pas de conception, mais d'imagination, de mémoire, d'associations des idées; et bien moins que dans l'état de veille, elle ne saurait être rattachée à une forme ou à un degré quelconque de la volonté.

Nous avons voulu donner cet exemple des difficultés et des contradictions auxquelles s'est exposé l'auteur du mémoire n° 2, par la distinction absolue qu'il a cru devoir établir, pour l'état de rêve, entre la volonté libre et la volonté spontanée; déguisant,

répétons-le, un fait vrai, l'absence de toute liberté dans le sommeil, sous une explication et une dénomination fausses.

La dernière partie de son mémoire est relative au somnambulisme artificiel, duquel il convient de rapprocher ce qu'il dit du somnambulisme naturel.

Nous devons d'abord louer l'auteur d'avoir, dans cette partie de son ouvrage, rattaché aussi étroitement qu'il l'a pu, au sommeil et aux rêves ordinaires, les faits du somnambulisme spontané et même ceux qu'il croit pouvoir admettre du somnambulisme artificiel ou magnétique, tel, par exemple, que le sommeil artificiel lui-même, sa dépendance automatique et certaines de ses prévisions. Mais ici encore nous avons à blâmer le défaut de méthode, de précision, de clarté; nous avons à signaler de nouveau cette excessive confiance en soi-même qui accompagne trop souvent une connaissance incomplète des recherches et des opinions antérieures. Pour justifier ce double reproche, nous signalerons par exemple la réponse que fait l'auteur à un des principaux problèmes que soulève la question générale du concours, le problème de la suspension ou de la permanence de la pensée dans le sommeil. En vertu d'inductions à la fois physiologiques et philosophiques, l'auteur soutient, avec une certaine force de raisonnement, la permanence de l'activité intellectuelle dans le sommeil; et il pense, D. Stewart mis à part, être le premier qui ait résolu le problème en ce sens.

Il y a une autre grande question du programme que l'auteur aborde après celle-ci, la question de la conscience et de l'identité personnelle dans le somnambulisme naturel; et il l'aborde et la résout, nous avons du plaisir à le dire, avec beaucoup de force et de méthode.

Cette partie de son mémoire est une de celles où le raisonnement laisse le moins de place aux digressions oiseuses, aux discussions embarrassées, bien qu'elle n'en soit pas encore complètement exempte. Nous nous y étendrions davantage, si nous ne devions nous hâter vers un travail où nous trouverons les

mêmes questions traitées et résolues d'une façon bien supérieure et avec un véritable talent.

Pour nous résumer sur le mémoire n° 2, voici ce que nous croyons pouvoir en dire :

Ce mémoire est l'œuvre d'un esprit philosophique, probablement jeune, plein de curiosité et d'ardeur, mais d'une ardeur qui a besoin de frein. Sous aucun rapport son travail ne pouvait prétendre au prix ni même à la mention honorable. Bien que le caractère en soit essentiellement psychologique, et qu'à ce point de vue il soit très supérieur à tous les mémoires examinés jusqu'ici, il est pourtant loin d'avoir traité avec toute l'étendue et la profondeur désirables les principaux points de cette vaste question du sommeil. Là même où il a apporté dans ses recherches le plus de rigueur et de développement, il laisse beaucoup à désirer pour l'exactitude des faits et la sûreté des doctrines.

Ce serait donc un travail, tout sérieux et estimable qu'il est, et précisément parce qu'il a ce caractère, à reprendre en sous-œuvre, à approfondir et à rectifier; et si l'auteur, dans un but qui ne peut plus être le prix, avait le courage de faire ce remaniement, voici ce que nous nous permettrions de lui conseiller :

Que d'abord et conformément au plan même qu'il s'est tracé, il recherche plus exactement et plus minutieusement qu'il ne l'a fait, soit en vertu de sa propre observation, soit dans les archives de la science, les caractères essentiels du sommeil, des songes et du somnambulisme.

Qu'il approfondisse et détermine mieux la nature de l'intelligence à l'état de veille, ses facultés et leurs vrais rapports; qu'à cet égard il ne se paie pas de mots, et qu'allant au fond des choses, il se mette à même de pénétrer d'un œil plus sûr dans ces ténèbres du sommeil où il n'appartient qu'à une psychologie ferme et vraie de porter quelque lumière.

Mais qu'alors encore il ne croie pas trop à la sûreté de son regard et à l'infailibilité de son jugement. Qu'il doute un peu

plus de lui-même et un peu moins des hommes éminents qui l'ont précédé dans cette voie. Il faut être en possession d'une supériorité bien incontestée, pour se permettre de critiquer, jusque dans la forme de leurs idées, des hommes qui, dans les carrières de l'esprit, ont passé leur vie et trouvé la gloire à bien penser et à bien écrire.

Il y a un dernier conseil que nous voulons donner à l'auteur du mémoire n° 2.

La vivacité de ses idées et l'ardeur de ses convictions donnent à sa manière de les exprimer un certain mouvement qui intéresse. Mais dans ce mouvement quels manques fréquents de goût et même de convenance ? Nous pourrions à cet égard faire de nombreuses citations. Nous nous en abstenons, certains que l'auteur même nous comprendra. Nous sommes non moins convaincus qu'il regrettera et effacera, pour ne jamais les reproduire, d'autres fautes où le goût et la convenance ne sont pas seuls intéressés ; car ce sont des fautes de respect pour des croyances et des traditions qui ont droit au respect de tous, et dont il n'y avait nullement à s'occuper dans le travail demandé par l'Académie.

MÉMOIRE N° 5.

Le mémoire n° 5, un des meilleurs ouvrages pour lesquels votre section de philosophie ait jamais eu à vous demander le prix, est un volume petit in-folio de 218 pages, d'une écriture fine et serrée, portant les deux épigraphes suivantes :

« *Dormientium animi maxime declarant divinitatem suam.* »
(CICÉRON, *De Senectute*, chap. 22.)

« L'homme n'est absolument ni ange, ni bête ; mais le malheur est que quand il veut faire l'ange il fait la bête. » (PASCAL, *Pensées*.)

Ces deux épigraphes résument et annoncent exactement les doctrines de l'auteur ; une doctrine générale sur l'homme et sa double nature, une doctrine particulière sur le sommeil. L'homme n'est ni ange ni bête, il est un corps et un esprit, un

esprit dont le sommeil, aussi bien que la veille, démontre la simplicité et l'immortalité.

C'est la première fois que l'Académie, sur la proposition de sa section de philosophie, livrait aux efforts des concurrents une question toute de doctrine ; et cette condition du concours actuel eût pu en rendre le jugement plus difficile ou plus délicat. L'auteur du mémoire n° 5 nous a épargné la plus grande partie de cet embarras. Son travail, sauf un petit nombre d'exceptions, est si fidèle aux intentions de l'Académie ; il remplit avec tant d'ordre et d'exactitude le cadre qui lui était tracé ; il apporte, dans toutes les questions livrées à son examen, une telle pénétration et une telle solidité, que notre jugement pourra se borner en grande partie à une simple analyse, où de rares observations viendront se mêler à l'exposition sommaire des idées de l'auteur.

« Une grande partie de notre vie s'écoule dans le sommeil,
 » L'homme dort dans son berceau ; il dort dans son lit de mort ;
 » on pourrait dire qu'il dort avant de naître ; on dit qu'il dort
 » dans la tombe. Q'est-ce donc que le sommeil ? Quelle est cette
 » forme de notre existence qui alterne avec la veille, comme les
 » ténèbres avec la lumière ; qu'engendrent ou favorisent le
 » silence et l'obscurité ; dont les anciens faisaient un dieu, fils
 » de l'Érèbe et de la Nuit ; plus mystérieuse encore que la vie,
 » presque aussi mystérieuse que la mort ? »

C'est en ces termes élégants et vrais qu'au début même de son travail, l'auteur du mémoire n° 5 énonce et développe la question proposée par l'Académie.

Le sommeil c'est d'abord le repos de l'homme, un repos dont les effets lui sont nécessaires après les fatigues et les pertes de l'état de veille. C'est le repos de son corps et de son esprit.

Le repos du corps est incontestable ; il est sensible ; visible ; il l'est surtout dans ceux de ses organes qui sont en rapport plus direct avec les facultés et les actes de l'esprit, c'est-à-dire dans les organes des sens et du mouvement. C'est dans le repos

de ces organes que consistent l'insensibilité et l'immobilité du sommeil.

Quant aux autres organes du corps, aux organes de cette partie de la vie qu'on a appelée la vie végétative, plus nécessaires dans leurs actes, à la conservation de la vie totale, ils se reposent moins que les premiers, bien que tous se reposent. Mais en somme, la résultante, si l'on peut ainsi dire, du repos des deux ordres d'organes, suffit bien à cette réparation corporelle qui est un des buts du sommeil.

Nous disons un des buts du sommeil ; car nous venons de remarquer que le sommeil est à la fois le repos du corps et celui de l'esprit.

L'esprit se repose donc comme le corps. Comme le corps, il a besoin d'une réparation de ses forces, qui, du calme et de l'immobilité de la nuit, le rende prompt et dispos aux nouvelles luttes du jour qui va suivre.

Oui, si nous en croyons l'auteur, l'esprit aussi se repose, mais il se repose dans le repos des organes ; et tous les organes du corps sont les organes de l'esprit. Il leur est uni et comme associé à tous, aux organes des sens par les impressions qui lui en viennent, à ceux du mouvement par les ordres qu'il leur donne, aux organes de la vie végétative par les émotions qu'il en reçoit et qu'il ne manque pas de leur rendre. C'est dans le repos de ces instruments, dans la suspension de leurs actes que l'esprit trouve le repos qui lui est propre.

Ce qui le fatigue, ce n'est pas tant d'agir toujours, que d'agir toujours de la même façon, dans le même but, dans la même direction, sur une même suite d'idées. Pour qu'il se repose, pour qu'il se donne ou reçoive une rémission qui lui suffise, il lui suffit aussi que son attention, son activité puisse errer sur une succession d'idées de plus en plus différentes. Il lui suffit, dans le sommeil comme dans la veille, de rêver. Or, cet état de rêve dans le sommeil résulte pour l'esprit, du repos des organes des sens, dont il ne reçoit plus d'impulsions, ou au moins

d'impulsions actives et suivies ; du repos des organes du mouvement, auxquels il n'a plus d'ordres à donner. Il se trouve ainsi livré sans direction et sans règle à quelques vagues impulsions du dehors ; mais surtout aux organes de la vie végétative, dont les impulsions ne trouvent plus de contrôle. Ce laisser-aller de l'esprit, qui est pour son repos bien suffisant, ne discontinue pas pendant toute la durée du sommeil. Sous aucun rapport, du reste, on ne concevrait qu'il en fût autrement. Non-seulement, selon l'auteur, l'esprit qui est la pensée, ne peut pas ne pas penser toujours, peu ou beaucoup, bien ou mal, sous peine de ne plus être l'esprit ; mais il ne peut pas ne pas réfléchir, et exprimer, comme le dit Leibnitz, selon la nature d'un esprit, tous les mouvements intimes de ce corps auquel il est uni, mouvements qui ne cessent qu'à la mort. Aussi l'auteur affirme-t-il qu'il n'y a pas de sommeil sans rêves, c'est-à-dire sans quelques restes, quelques traces d'impressions, de sensations ou de pensées. Et si l'on insiste, sur ce point de la permanente activité de l'âme dans le sommeil, les innombrables cas de sommeils dont les sujets s'éveillent et se lèvent sans conserver le souvenir d'aucun songe, l'auteur répondra que dans l'état même de veille, à la fin, à la moitié de la journée, on ne se rappelle pas la dixième, la centième partie de toutes les pensées qui s'y sont produites ; que dans le somnambulisme dont la mémoire ordinairement ne conserve aucune trace, il y a toujours et nécessairement rêve ou plutôt pensée ; qu'il y a une foule de rêves dont l'existence est démontrée, et dont le rêveur à son réveil ne garde aucun souvenir. Enfin, pour en revenir à la veille, elle nous offre plusieurs états plus ou moins violents et anormaux, la fièvre, l'ivresse, certains genres ou certaines formes de la folie, pendant lesquels se produisent des actes intellectuels qui ne laissent absolument aucune trace dans l'esprit.

L'esprit donc ne dort pas, ne dort jamais complètement dans le sommeil. Il en est empêché par sa nature propre ; il en est empêché par les conditions de son alliance avec les organes,

lesquels non plus ne dorment jamais ni tous ni complètement.

C'est l'altération de cette alliance, ou plutôt de l'état des organes qui en sont une des deux parties, qui détermine dans le sommeil la nouvelle manière d'être et d'agir de l'esprit.

Une sorte de télégraphie électro-intellectuelle (et cette expression n'est, bien entendu, qu'une image) ayant pour cadran le cerveau, transmet les ordres de l'esprit de ce centre aux extrêmes limites du corps, et lui en rapporte les impressions. Cette télégraphie, dans l'état de veille, a ses appareils nerveux très complets; il n'y manque ni un fil, ni la moindre longueur de fil. Ce qu'annonce le cadran, qui est le cerveau, est bien ce qui lui est expédié des plus lointaines parties du corps; ce qu'il transmet à ces mêmes parties va jusqu'au lieu où l'ordre s'adresse et y est exécuté.

Dans le sommeil au contraire et par l'effet du sommeil, l'appareil est aux trois quarts ou aux neuf dixièmes empêché; fils concentriques, en d'autres termes, nerfs sensitifs, nerfs moteurs, tout cela dort, est muet, sourd, immobile. Le cadran seul, le cerveau, veille, donne à sentir, à penser encore; il constitue à lui seul tout l'appareil télégraphique; à peine si quelques restes de fils nerveux, ceux qui ne vont guère au delà de son enveloppe osseuse, lui viennent en aide dans ces impressions fantasmagoriques. L'esprit placé derrière le cerveau comme l'homme derrière le cadran télégraphique, est trompé par ce jeu d'un appareil qui n'a plus qu'un centre et n'a pas d'extrémités. Il prend des impressions cérébrales spontanées, sans occasion extérieure actuelle, pour des impressions extérieures et normales; il sent, croit, conclut en conséquence, c'est-à-dire avec incohérence, désordre et contradiction. Il va plus loin: il donne des ordres; et ces ordres, l'état de paralysie des organes lui fait croire tantôt qu'ils reçoivent une exécution bizarre, tantôt qu'une résistance plus bizarre encore en entrave l'accomplissement.

L'esprit fait ainsi, dans le sommeil, ce qu'il fait dans beau-

coup de circonstances de l'état de veille, ce qu'il fait dans le trouble de la fièvre, de l'ivresse, de la folie, ce qu'il fait d'une manière si frappante dans les illusions et les hallucinations; dans les illusions, où il place sur des choses ou des impressions extérieures réelles, ses propres impressions, ses propres images; dans les hallucinations surtout, où il transporte au dehors, sans désormais aucune occasion, aucune provocation extérieure, ces mêmes impressions, ces mêmes images, résultat d'une action spontanée et désordonnée du cerveau. Enfin, dans certains états de la veille la plus normale, se laissant aller à ses rêveries, il transporte au milieu des scènes et parmi les objets du monde réel ces fantômes qu'il tire de lui-même, de ses impressions, de ses idées antérieures, mais qui, pour le moment, n'ont pas d'autre réalité que celle que leur donnent d'un commun accord sa fantaisie et sa volonté.

L'esprit, dans le sommeil et le rêve, n'est donc pas aussi différent de lui-même, de lui-même veillant et pensant, qu'il paraît l'être au premier abord; sans doute il rêve, mais il rêve en vertu d'une activité, d'une faculté de discernement qu'il ne saurait entièrement perdre. Le corps, les organes, leurs actions, leurs impulsions, dans le nouvel état où le met le sommeil, lui fournissent, ou plutôt lui imposent des éléments, des occasions de sensations, d'images, de souvenirs, qui témoignent d'un grand désordre. Mais ce désordre, loin de l'accroître et même de le subir complètement, l'esprit cherche à le faire cesser. Il rapproche, comme il peut, les uns des autres ces lambeaux, ces membres épars, disjoints, *undique collectis membris*; il les unit, les coud, pour en faire un tout, *unus et alter assuitur pannus*. Ce tout est, si l'on veut, une chimère: la femme se termine en poisson; mais enfin cette chimère, cette sirène, c'est quelque chose, c'est un être, une créature, une créature de l'esprit; et sans l'esprit, sans l'activité qui lui reste, ce n'eût été rien; les membres seraient restés épars; les parties n'auraient pas fait un tout.

L'esprit, dans les rêves, peut aller plus loin. Ses propres

préoccupations, indépendamment de toute participation des organes, peuvent faire naître le rêve, comme le faire cesser. Elles peuvent lui donner une forme, un caractère, une valeur qui l'assimilent aux créations de l'état de veille, et qui, dans de certains cas, à de certains égards et chez de certains esprits, l'ont même placé au-dessus d'elles.

La pensée de l'auteur sur ce point délicat est résumée dans ces deux mots : « Tout ce qu'il y a de raisonnable et de possible dans les songes (comme dans la folie) vient de l'esprit ; tout ce qu'il y a d'absurde et de contradictoire, des organes. »

Il ne faudrait pourtant pas outrer ce rôle, et ce pouvoir de l'esprit dans le sommeil, jusqu'à mettre le rêve au niveau de l'état de veille. Pour mieux rester dans la vérité, il s'agit de déterminer quel est en définitive l'état des facultés de l'âme dans le sommeil et le rêve, et ce qui reste de ces facultés.

La sensibilité, par laquelle il faut bien commencer, surtout quand on s'occupe du sommeil, se distingue d'abord en sensibilité externe et en sensibilité interne ; et elle a pour instruments, sous la première forme, les cinq sens ; sous la seconde, les organes intérieurs du corps. Il y a, de plus, une sensibilité morale.

Des deux premières espèces de sensibilité, la sensibilité externe est celle qui, dans le sommeil, est le plus complètement absente, sans cependant manquer tout à fait ; car, sous ce rapport même, ou pour le commerce des cinq sens avec le monde extérieur, il n'y a pas de sommeil complet. Le tact en particulier n'est presque jamais entièrement aboli. Ce qui, dans le sommeil, dans le rêve, remplace, pour le travail de l'esprit, les éléments qui ne sont plus fournis par la sensibilité externe, ce sont les actes et les produits de l'imagination ou de la mémoire, ces deux facultés nées en quelque sorte de cette première forme de la sensibilité, et qui la lieraient à l'intelligence proprement dite, si déjà elle ne lui était unie par la nature même de l'âme et les liens de sa triple unité.

La seconde forme de la sensibilité, la sensibilité interne, pourrait persister tout entière ; car ses organes, les organes de la vie végétative, ne sont point assoupis par le sommeil, ne peuvent pas l'être, et ils continuent d'agir. Ils fournissent, sans doute, d'importants matériaux aux rêves, mais des matériaux qui, la plupart du temps, pour être perçus par l'esprit, ont besoin de s'associer soit à ce qui reste de sensibilité externe, soit aux images fantastiques fournies par l'imagination et la mémoire.

Reste une troisième sorte de sensibilité, la sensibilité morale. C'est certainement, parmi les facultés générales de l'âme, une de celles qui sont les plus actives, le plus nécessairement, le plus constamment actives, dans le sommeil ou le rêve. Désirs, sentiments, passions, voilà, avec les images de la fantaisie, ce qui constitue le plus amplement et le plus indispensablement la vie intellectuelle du sommeil ; et, sous ce rapport encore, notre âme y est si bien la même que dans la veille, que, loin d'y perdre le sentiment moral du bien, elle l'éprouve à un degré qui quelquefois va jusqu'à l'exaltation et au délire.

Après la sensibilité vient une autre grande faculté, une faculté générale de l'âme, qui semblerait de prime abord, et suivant le langage ordinaire, être absolument absente du sommeil et du rêve : nous voulons parler de la raison. Quoi de plus déraisonnable, en effet, que le rêve ; et le moyen de prétendre que c'est la raison qui y est le plus présente, soit dans son caractère général, soit dans toutes ses facultés de détail.

Cette opinion, d'apparence un peu singulière, l'auteur du mémoire la développe avec beaucoup d'art ; il l'a déjà exposée précédemment ; mais il y revient avec plus de force dans cette partie de son travail. Ce qui est déraisonnable dans le rêve, ce sont les éléments dont il se compose, et que le corps et les facultés spirituelles qui s'y rattachent de plus près mettent à la disposition de l'esprit. Mais la raison elle-même, l'intelligence, cette puissance à laquelle nous devons l'idée et la connaissance

de la vérité, la raison cherche à tirer le moins mauvais parti possible de ces mauvais matériaux ; il est vrai qu'elle les regarde comme bons ; et là est son trouble, son erreur, l'essence, en un mot, du rêve. Mais l'intention de la raison est ici tout ce qu'il y a de plus raisonnable, et l'on retrouve dans l'esprit du rêveur le même amour du vrai que dans l'homme éveillé ; et dans son cœur, le même sentiment du bien.

Nous voici arrivés à la dernière des grandes facultés de l'âme humaine, celle qui lui donne sa personnalité, sa responsabilité et sa vertu : nous voulons parler de la volonté.

Assurément, ce serait plus qu'un rêveur, ce serait un insensé, celui qui oserait prétendre que dans le sommeil, et dans le rêve, existe, même au plus faible degré, cette volonté de l'état de veille qui ne se sépare pas de la liberté.

Toutefois, il n'est pas possible de nier qu'indépendamment d'une somme assez considérable de volonté d'habitude, et à côté d'un certain sentiment moral, beaucoup de rêves ne présentent, comme une ombre, un reflet de la vraie volonté, de la volonté par excellence. Il y a, dit l'auteur, et ici nous citons textuellement : « il y a dans le sommeil, dans le rêve, des actes à l'accomplissement desquels la volonté elle-même semble participer, qu'accompagnent les notions du bien et du mal, et tout le cortège des idées et des sentiments moraux. Il est plus malaisé, ajoute-t-il, de montrer que la liberté n'y est pour rien que de prouver que ce ne sont pas des affections purement passives et de violents désirs. »

Une histoire du sommeil ne serait pas complète, si elle ne comprenait aussi l'histoire du somnambulisme, ou tout au moins celle du somnambulisme naturel. Il y a en effet du somnambulisme, c'est-à-dire du mouvement, dans tous les sommeils, dans tous les rêves, de même qu'il n'y a pas de somnambulisme sans sommeil et sans rêve. Si l'on envisage le somnambulisme dans sa forme la plus élevée et la plus active, il semblera être seul de son espèce ; mais ce n'est là qu'une de ses

limites. Le somnambulisme arrive par degrés décroissants à une autre limite par laquelle il se rapproche du rêve le plus simple et se confond avec lui.

Sans doute, le somnambule par excellence est celui qui, par exemple, se promène sur la crête d'un toit, avec plus de sûreté et de prestesse que le meilleur équilibriste sur sa corde. Un autre exemple du même fait est le jeune prédicateur qui sort de son lit, prend de la lumière, et quelquefois même dans les ténèbres, s'assied devant son écritoire, compose et écrit un sermon, qu'il retrouve le lendemain enfermé par lui dans son secrétaire. Mais c'est aussi déjà un somnambule ce dormeur qui, sortant le bras de sa couche, l'étend et va saisir le cordon de sa sonnette pour éveiller son valet, et l'appeler à son secours contre les périls imaginaires d'un songe.

C'est aussi un somnambule cet ancien violoniste qui, dans un rêve souvent cité, s'assied à demi sur son lit pour mieux contempler le diable, dont le violon lui joue le *trille* célèbre qu'il notera à son réveil. Et entre ces deux limites ou formes extrêmes du somnambulisme, s'étendent, avec des variétés innombrables, toutes les formes et tous les degrés de ce singulier état.

C'est qu'en effet il n'y a pas de différence essentielle entre les rêves ordinaires et ceux du somnambulisme. Dans les uns, comme dans les autres, les sens peuvent être ouverts ou fermés, la mémoire et l'imagination peuvent être en défaut ou en verve, le raisonnement bien ou mal enchaîné, et l'activité même de l'esprit plus ou moins analogue à son activité dans l'état de veille. Le somnambulisme, en un mot, et ce sont les propres paroles de l'auteur du mémoire n° 5, « le somnambulisme est un sommeil dont certains caractères ou quelques incidents prennent des proportions inaccoutumées, sans en présenter de nouveaux. »

A l'étude du somnambulisme naturel devait se joindre, aux termes de votre programme, celle du somnambulisme extatique,

mystique ou cataleptique, et surtout du somnambulisme artificiel, qu'on n'appelle ainsi que quand on n'ose pas tout d'abord lui donner son vrai nom.

Ici, pour rappeler, avec l'auteur du mémoire n° 5, les paroles d'un spirituel philosophe qui a appartenu à l'Académie, ici nous entrons sur les *terres sacrées et redoutables* du merveilleux psychologique. Il faut y marcher avec précaution. Il ne saurait être question d'y tout admettre, mais on ne doit pas non plus tout rejeter. Devant une étude attentive et froide, les explications deviendront possibles, et le merveilleux disparaîtra.

Lorsqu'on aura éliminé la masse des faits mensongers; lorsqu'on aura réservé, et en quelque sorte mis sous le séquestre, quelques faits en apparence extraordinaires et qui ont besoin d'être étudiés, ce qui restera ne sera pas plus extraordinaire, ni beaucoup plus difficile à expliquer, que ce qui se passe dans le sommeil, le rêve et le somnambulisme naturels. Ce seront toujours les organes du corps, dont le jeu s'allourdit et se paralyse ou s'exalte en se concentrant. Ce sera toujours l'âme unie à ces organes qui, dans ces états maladifs, en est plus dominée qu'elle ne les domine; ce seront des prévisions qui ne sont ni plus sûres que celles des songes ordinaires; des déplacements de sens qui restent, en définitive, à la même place et remplissent les mêmes fonctions; des communications intellectuelles sans paroles, comme il s'en produit tant dans la veille la plus ordinaire; des vues, à distance ou dans les ténèbres, de choses qui peuvent y être vues, parce qu'elles peuvent être devinées; des communications de la terre au ciel, qui reproduisent, trait pour trait, les hallucinations du sommeil et de la veille. Et dans tous ces merveilleux phénomènes, la matière et les altérations dont elle est susceptible, sont presque seules en cause, ne font qu'imposer à l'âme des impressions aussi incapables d'ajouter à ses facultés que d'altérer sa divine essence.

Tout cela, incontestablement vrai du somnambulisme extatique, cataleptique et mystique, l'est tout autant du somnam-

bulisme artificiel et magnétique, deux états identiques au fond.

Que ce sommeil magnétique soit provoqué par un agent physique ou de toute autre manière, cela est indifférent pour sa réalité. Cette réalité est incontestable ; mais qu'a-t-elle de plus extraordinaire que celle du somnambulisme extatique, du somnambulisme spontané, et même du plus simple sommeil ?

Ce qui serait extraordinaire, ce sont toutes les nouvelles facultés que cet état du corps communique, dit-on, à l'âme. Mais ces nouvelles facultés sont, comme on le sent bien, contraires à la nature de l'âme, et tout autant, faut-il ajouter, à celle du corps, à quelques pratiques qu'on le soumette. La prévision, la vue à distance ou à travers les corps opaques, la communication, la transmission directe des sentiments et des pensées, autant d'impossibilités, de tristes chimères démontrées à l'avance par les lois de l'âme et du corps, et par celles de leur union.

Le seul de cet ordre qu'il soit possible d'admettre, c'est que dans de certaines circonstances, bien rares et bien variables, l'esprit du malheureux somnambule peut acquérir ce degré de lucidité que la mémoire et l'imagination donnent à certains rêves, qui n'en restent pas moins des rêves, et auxquels n'a rien à envier la clairvoyance de l'état de veille.

Mais à quel prix obtient-on un résultat d'aussi peu de valeur ?

Au prix d'une dépendance malade qui sous un geste et un regard étrangers, abaisse une créature humaine, tout à l'heure raisonnable et maîtresse d'elle-même, au niveau du cataleptique et de l'halluciné.

« L'âme, dit en terminant l'auteur du mémoire n° 5, l'âme ne » peut rien gagner en dignité à perdre ainsi l'empire qu'elle exerce » sur elle-même, sur son bon sens et sa liberté. Dût sa mémoire » acquérir une subtilité prodigieuse, ses sens une exquisite déli- » catesse, dussent ses visions la transporter dans le ciel, elle » tombe au-dessous d'elle-même, loin de s'élever au-dessus, » quand elle perd, par quelque cause que ce soit, le libre usage » et la direction de ses facultés. C'est dégrader une intelligence

» libre et raisonnable que de lui enlever sa raison et sa liberté. »

Nous terminons ici l'analyse du mémoire n° 5.

Obligés de présenter la doctrine de l'auteur sous une forme synthétique et extrêmement sommaire, nous n'avons pu donner une idée exacte de son talent d'analyse et de discussion, et de la méthode par laquelle il amène par degrés, avec d'habiles ménagements, chacune de ses conclusions les plus importantes.

L'Académie cependant a pu voir d'abord combien l'auteur, et c'est un premier mérite, s'est rigoureusement renfermé dans notre programme, et avec quel soin il en a traité toutes les parties.

Le sommeil, dans ce mémoire, est envisagé à un point de vue avant tout psychologique, point de vue auquel est exclusivement rapporté tout ce que le sujet avait à emprunter à la physiologie.

Il y est ensuite successivement question, et suivant l'ordre de nos indications, du sommeil du corps et de celui de l'âme, des rêves, de la part qu'y prennent les organes et l'âme, de l'état de cette dernière et de ses facultés dans le sommeil, du somnambulisme naturel, du somnambulisme allié à certaines maladies, enfin du somnambulisme artificiel ou magnétique.

Dans l'exposé que nous avons fait du contenu de ce mémoire, nous en avons reproduit fidèlement toutes les idées principales et toutes les solutions. Ces idées et ces solutions nous ont paru amplement répondre aux questions posées dans votre programme. Pour mieux vous faire partager notre conviction à cet égard, et dans l'impossibilité d'entrer dans de plus longs détails, nous croyons nécessaire de joindre à notre analyse quelques observations générales qui la compléteront et en seront comme le corollaire.

La composition du mémoire n° 5 est très bonne; premier et indispensable mérite, dû certainement à l'étude approfondie que l'auteur a faite du sujet, et à la fermeté de ses principes philosophiques.

Ainsi un premier principe, qui domine tout le mémoire, c'est que dans le domaine des sciences, il n'y a de merveilleux que ce qui n'a pas pu encore être ramené aux lois de plus en plus générales que l'expérience est appelée à découvrir.

C'est en vertu de ce principe que l'auteur a pu, avec tant de sûreté, rattacher aux faits de l'état de veille, les faits du sommeil ordinaire et des rêves, ceux du somnambulisme naturel, ceux enfin du somnambulisme extatique et artificiel, et montrer que, merveille pour merveille, ce ne serait pas l'état de veille qui tiendrait le dernier rang.

En vertu d'un autre principe, le principe de la distinction de nos deux natures, mais de leur étroite union, et de leur solidarité non moins étroite, l'auteur du mémoire n° 5 a cherché à se rendre compte des phénomènes constitutifs des différentes sortes de sommeil et de somnambulisme.

Il est arrivé à penser que ni le corps ni l'âme ne peuvent, à proprement parler, se reposer complètement un instant, suspendre complètement leur action, et qu'à cet égard l'âme encore l'emporte sur le corps, de toute la supériorité infinie de sa simplicité et de son immortalité. De là la permanence de la pensée dans l'âme, autant et plus que la permanence du mouvement vital dans le corps, permanence de la pensée rendue nécessaire d'abord par la propre nature de l'âme, ensuite par le résultat de son union avec un corps, qui de son côté ne se repose jamais. De là enfin chez notre auteur, l'opinion de la permanence du rêve, c'est-à-dire d'une action quelconque de l'esprit.

Il y a un point sur lequel le spiritualisme si élevé et si intelligent de l'auteur l'a pourtant entraîné un peu loin. L'âme à son sens est si pure, si simple, si inaltérable, qu'elle ne peut subir en elle-même d'altérations, de modifications d'aucune sorte. Dans le sommeil comme dans la veille, ses affections, ses passions, ses modifications, en un mot, lui viennent du corps ; au corps seul, aux organes seuls elles sont attribuables. C'est à des

différences de constitution et d'action organiques que sont imputables les sentiments, et par conséquent les actes du faible ou du méchant, de l'idiot, de l'aliéné, comme sont imputables dans le sommeil, à ces mêmes actions organiques, les sensations fausses et les erreurs du rêveur.

Ces exagérations de spiritualisme n'offrent-elles pas quelque danger ? Au point de vue de la liberté et de la responsabilité des actes, ne peuvent-elles pas entraîner ces conséquences funestes, si souvent reprochées aux doctrines contraires, à cette doctrine, par exemple, qui en était venue, il y a quelques années, à transformer chacune de nos facultés en un morceau de matière cérébrale ? Il est difficile de croire que les différences des esprits, de leurs facultés, de leurs actes, ne tiennent qu'à des différences soit originelles, soit acquises, soit permanentes, soit accidentelles, des organes auxquels ils sont unis. Dans l'intérêt de la vérité scientifique, comme dans l'intérêt du dogme de la liberté et de la responsabilité humaine, il y a là, nous le croyons, pour l'auteur, des rectifications à faire, des adoucissements à introduire, quelque erreur enfin à corriger.

Puisque nous en sommes arrivés au chapitre de la critique, nous lui signalerons deux lacunes, deux lacunes graves qu'il devra de toute nécessité combler.

L'Académie, dans son programme, avait demandé qu'à la suite de la détermination des facultés de l'âme dans le sommeil, on lui dît quelle différence définitive il y a entre rêver et penser. L'auteur assurément sait bien quelle est cette différence, et elle se trouve au moins implicitement établie dans toute la première partie de ses recherches. Mais enfin il n'a pas traité cette question séparément et avec l'étendue qu'elle réclame. C'est un vide important qu'il devra remplir.

Nous lui signalerons une autre lacune non moins regrettable. Il ne s'est pas expliqué d'une manière suffisante sur la question de savoir s'il y a ou s'il n'y a pas dans le somnambulisme et dans certains autres états du sommeil, conscience et iden-

tivité personnelle. L'opinion de l'auteur n'est pas douteuse ; et l'on voit que dans sa pensée, du somnambule ou du dormeur au même homme éveillé, et de l'homme éveillé au même homme à l'état de sommeil, il y a continuation et identité de la conscience et de la personne. Mais cette idée méritait d'être développée ; ce sera la matière d'un intéressant chapitre, dont les bases d'ailleurs se trouvent déjà dans le travail que nous jugeons.

Nous dirons encore à l'auteur qu'il fera bien de revoir les passages, du reste intéressants, qui traitent en détail de l'état des différentes facultés de l'âme dans le sommeil. Il y a là des parties sèchement ou incomplètement traitées et qui ne sont pas à la hauteur des autres. La raison, par exemple, aurait à se plaindre de son lot. D'un autre côté, il existe quelque double emploi dans ce qui est dit, ici de la mémoire, là de l'imagination dans le rêve. Mais sur ce point, nous le reconnaissons, il était peut-être difficile qu'il en fût autrement. Ces redites résultent un peu de la nature du sujet, qui est la nature de l'esprit et de ses facultés. Nous ne doutons pas toutefois que sur ces indications, l'auteur ne trouve moyen de donner à cette partie de son ouvrage toute la précision qu'on est en droit d'attendre de lui.

Quant à la forme de son œuvre, l'auteur aura encore bien moins à faire. Dans un style, dont la gravité ne fait pourtant jamais défaut à la gravité du sujet, un peu plus de fermeté pourrait parfois être désiré ; quelques ornements parasites devraient peut-être disparaître ; quelques fleurs, être émondées. Mais, tel qu'il est maintenant, le mémoire n° 5 se distingue par un véritable talent d'écrivain.

Il est très facile d'en faire un livre des meilleurs, des plus vrais, des plus intéressants, sur le sujet du sommeil, envisagé au point de vue psychologique. L'Académie devra, ce nous semble, se féliciter d'un concours qui a produit cet utile résultat. Aussi avons-nous l'honneur et sommes-nous heureux de

lui proposer de décerner le prix au mémoire dont nous terminons ici l'analyse.

L'Académie, après avoir entendu la lecture du rapport, en approuve les conclusions. En conséquence, M. le Secrétaire perpétuel ouvre le billet cacheté joint au mémoire n° 5, et proclame le nom de M. ALBERT LEMOINE, docteur ès lettres, professeur au lycée de Nantes.